Accusé de réception en préfecture
092-219200482-20170202-02-DE
Date de télétransmission : 09/02/2017
Date de réception préfecture : 09/02/2017

Ville de Meudon

République Française
Hauts-de-Seine

Direction générale des services
Service secrétariat général

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 2 FEVRIER 2017

L'an deux mille dix-sept, le deux février à 19 h 00, le Conseil Municipal de Meudon, légalement convoqué, s'est assemblé dans la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Hervé MARSEILLE, Maire de Meudon, Vice-Président du Sénat.
Le nombre de Conseillers Municipaux en exercice est de 43

OBJET DE LA DELIBERATION :

EXAMEN ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF (EXERCICE 2017)

Numéro : 5 /2017

Service : DGA1 – FINANCES

Nomenclature « Actes » : 7 - 1

Date de publication de la présente délibération : 9 février 2017

Date de télétransmission de la présente délibération en préfecture : 9 février 2017

PRESENTS AU DEBUT DE LA SEANCE :

Hervé MARSEILLE, Georges KOCH, Virginie LANLO, Denis LARGHERO, Elisabeth FRANÇAIS, Michel BORGAT, Florence de PAMPELONNE, Christophe SCHEUER, Emmanuelle DECLERCK, Patrice FERLICOT, Francine LUCCHINI, Léon HOVNANIAN, Bahija ATITA, Roland PACHOT, Marc FLAVIER, Dominique GAYRAUD, Antoine DUPIN, Patrick de la MARQUE, Patricia VIELLE, Elizabeth CHEYNIER, Serge SMADJA, Sylvie GUILLEN, Sylvie VUCIC, Saïda BELAID, Christel CARDOSO, Murielle ANDRE-PINARD, Fabrice BILLARD, Pierre BALLADUR, Damien PAWELEC, Denis MARECHAL, Bouchra TOUBA, Romain CHETAILLE, Loïc LE NAOUR

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :

Frédérique GUERARD-FRASSATI a donné procuration à Michel BORGAT

Jean-Christophe DUCAUZE a donné procuration à Christophe SCHEUER

Nadia OUREDJAL a donné procuration à Emmanuelle DECLERCK

Marc MOSSE a donné procuration à Denis MARECHAL

ARRIVES EN COURS DE SEANCE :

Alain SERDJANIAN, 20h15, examen de la délibération 5, avait donné procuration à Virginie LANLO

Sophie COSTEDOAT, 20h25, examen de la délibération 5, avait donné procuration à Elisabeth FRANÇAIS

Marie del POZO, 19h15, après l'appel nominal, avait donné procuration à Patrice FERLICOT

Arnaud LE CLERE, 19h55, examen de la délibération 5, avait donné procuration à Francine LUCCHINI

Alice CARTON, 19h15, après l'appel nominal

Julie HUGUENIN TILMANT, 19h15, après l'appel nominal

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité (43 voix pour)

DESIGNE Pierre BALLADUR comme secrétaire de séance.

VILLE DE MEUDON

EXAMEN ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF (EXERCICE 2017)

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 FEVRIER 2017 N° 5 /2017

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU sa délibération du 12 décembre 1996, par laquelle le conseil municipal a décidé de voter le budget communal par nature, avec une présentation fonctionnelle réglementaire,

VU sa délibération du 15 décembre 2016 au débat préalable au vote du budget primitif 2017, effectué sur la base du rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette,

VU le projet de budget primitif 2017 présenté par Monsieur le Maire, annexé à la présente délibération, télétransmis aux élus et tenu à leur disposition au secrétariat général de la mairie conformément au règlement intérieur du conseil municipal,

VU l'annexe à la note explicative de synthèse sur le budget primitif 2017, annexée à la présente délibération, télétransmise aux élus et tenue à leur disposition au secrétariat général de la mairie conformément au règlement intérieur du conseil municipal,

VU le rapport sur le budget primitif 2017, présenté par Monsieur Christophe SCHEUER, Maire-Adjoint, Rapporteur du budget,

VU LA NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHESE CI-DESSOUS, AFFERENTE A LA PRESENTE DELIBERATION :

Le budget primitif retrace les prévisions et les autorisations de dépenses et de recettes, tant en section d'investissement qu'en section de fonctionnement, au titre de l'exercice, conformément au décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012.

Il doit être évalué de façon sincère et ses deux sections doivent être équilibrées.

Le projet de budget primitif au titre de l'exercice 2017 a été précédé du débat d'orientations budgétaires au vu d'un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure de la gestion de la dette.

Il est donc demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif de l'exercice 2017 tel qu'annexé à la présente délibération et synthétisé dans le délibéré ci-après.

En outre, il est proposé au conseil municipal d'adhérer au réseau GESAT, Réseau national du secteur du travail protégé et adapté, association créée en 1982 (siège : 64 rue du Dessous des Berges, 75013 Paris) qui a pour vocation :

- de permettre au plus grand nombre de travailleurs en situation de handicap de s'insérer par le travail dans la continuité de chaque projet professionnel,
- d'améliorer les relations économiques entre le Secteur du Travail Protégé et Adapté et les donneurs d'ordre, privés et publics,
- de s'engager pour que les métiers et les compétences développés au sein des structures de travail protégé ou adapté apportent à la Personne Handicapée une réelle insertion par le travail.

Le Réseau GESAT a ainsi créé la première et unique base de données exhaustive et qualifiée pour identifier rapidement l'ensemble de l'offre du secteur protégé et adapté sur l'ensemble du territoire français.

L'adhésion à cette association permettrait à la Ville d'avoir accès à des prestations de sourcing dans des domaines particuliers, facilitant la mise en relation avec les entreprises adaptées ou protégées ainsi que la mise en place de prestations adaptées aux besoins de la commune.
Le coût annuel de la cotisation est de 2 500 € pour 2017.

Considérant que la présente délibération incluant la note explicative de synthèse susvisée, a été adressée aux membres du conseil municipal en même temps que la convocation individuelle, conformément à l'article L 2121-12 du code général des collectivités territoriales,

VU l'avis de la Municipalité,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

Par 37 voix pour, et 6 abstention(s),

DECIDE d'individualiser au budget primitif 2017 les crédits en sus des subventions par bénéficiaire.

DECIDE que toutes les subventions d'équipement versées sont individualisées, par bénéficiaire, avec leur montant, au budget primitif 2017.

DECIDE l'adhésion de la Ville de Meudon à l'organisme suivant :

Réseau GESAT, Réseau national du secteur du travail protégé et adapté (siège : 64 rue du Dessous des Berges, 75013 Paris), moyennant un coût annuel de 2 500 € pour 2017 au titre du budget principal.

ADOPTE le budget primitif de l'année 2017, synthétisé ainsi qu'il suit :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Cumul	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Budget principal						
Opérations de l'exercice	35 915 000,00	35 915 000,00	72 935 000,00	72 935 000,00	108 850 000,00	108 850 000,00
Total du budget	35 915 000,00	35 915 000,00	72 935 000,00	72 935 000,00	108 850 000,00	108 850 000,00
Budget annexe de la régie publicitaire						
Opérations de l'exercice			78 200,00	78 200,00	78 200,00	78 200,00
Total du budget			78 200,00	78 200,00	78 200,00	78 200,00
Budget annexe du centre d'art et de culture						
Opérations de l'exercice	314 800,00	314 800,00	1 889 149,00	1 889 149,00	2 203 949,00	2 203 949,00
Total du budget	313 000,00	313 000,00	1 889 149,00	1 889 149,00	2 203 949,00	2 203 949,00
Budget annexe de l'hôtel d'activités du potager du dauphin						
Opérations de l'exercice	128 499,00	128 499,00	177 166,00	177 166,00	305 665,00	305 665,00
Total du budget	128 499,00	128 499,00	177 166,00	177 166,00	305 665,00	305 665,00
Budget annexe des activités commerciales du site Rodin-Arnaudet						
Opérations de l'exercice	203 000,00	203 000,00	128 300,00	128 300,00	331 300,00	331 300,00
Total du budget	203 000,00	203 000,00	128 300,00	128 300,00	331 300,00	331 300,00
Budget annexe de l'exploitation des marchés publics d'approvisionnement						
Opérations de l'exercice			410 800,00	410 800,00	410 800,00	410 800,00
Total du budget			410 800,00	410 800,00	410 800,00	410 800,00
Budgets cumulés						
Opérations de l'exercice	36 561 299,00	36 561 299,00	75 618 615,00	75 618 615,00	112 179 914,00	112 179 914,00
Total des budgets	**36 561 299,00**	**36 561 299,00**	**75 618 615,00**	**75 618 615,00**	**112 179 914,00**	**112 179 914,00**

BUDGET PRINCIPAL :

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

I - CHAPITRES GLOBALISES (REELS)

011 - Charges à caractère général (regroupement des comptes 60, 61, 62 (sauf 621), 635 et 637 : **page 8**

012 - Charges de personnel et frais assimilés (regroupement des comptes 621, 631, 633 et 64) : **pages 8 et 9**

014 – Atténuation de produits (regroupement des comptes 70389, 70619, 739, 7419, 748719, 748729) : **page 9**

II – AUTRES CHAPITRES

65 - Autres charges de gestion courante : **page 9**

66 – Charges financières : **page 10**

67 - Charges exceptionnelles : **page 10**

68 – Dotations aux amortissements et aux provisions : **page 10**

III – CHAPITRE GLOBALISE (D'ORDRE)

023 – Virement à la section d'investissement : **page 10**

042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections : **page 10**

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

I - CHAPITRES GLOBALISES (REELS)

013 – Atténuations de charges : **page 13**

II - AUTRES CHAPITRES

70 – Produits de services, du domaine et ventes diverses : **page 13**

73 – Impôts et taxes : **page 13**

74 – Dotations et participations : **page 13**

75 – Autres produits de gestion courante : **page 13**

77 – Produits exceptionnels : **page 14**

III – CHAPITRE GLOBALISE (D'ORDRE)

042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections : **page 14**

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

1ERE PARTIE : OPERATIONS FINANCIERES ET OPERATIONS D'EQUIPEMENT NON INDIVIDUALISEES

I - CHAPITRES COMPORTANT DES PREVISIONS SANS EXECUTION

16 – Emprunts et dettes assimilées : **page 15**

20 - Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204) : **page 15**

204 – Subventions d'équipement versées (sauf opérations) : **page 15**

21 - Immobilisations corporelles (sauf opérations) : **page 15**

23 – Immobilisations en cours (sauf opérations) : **page 15**

454 – Travaux effectués pour compte de tiers : **page 15**

II – CHAPITRE GLOBALISE (D'ORDRE)

040 – Opérations d'ordre transferts entre sections : **page 17**

041 – Opérations patrimoniales : **page 17**

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

I - CHAPITRES NON GLOBALISES EN RECETTES

10 – Dotations, fonds divers et réserves : **page 18**

13 - Subventions d'investissement : **page 18**

16 - Emprunts et dettes assimilées : **page 18**

165 – Dépôts et cautionnements reçus : **page 18**

27 – Autres Immobilisations financières : **page 18**

454 – Travaux effectués pour compte de tiers : **page 18**

II - CHAPITRES NON GLOBALISES D'ORDRE

021 – Virement de la section d'investissement : **page 19**

040 – Opérations d'ordre de transferts entre sections : **page 19**

041 – Opérations patrimoniales : **page 19**

III – CHAPITRES NE COMPORTANT QUE DES PREVISIONS SANS EXECUTION

024 – Produits des cessions : **page 18**

2EME PARTIE : OPERATIONS D'EQUIPEMENT INDIVIDUALISEES (SEULES LES DEPENSES SONT A VOTER)

1) Opération n° 2009015 : Pointe de Trivaux, études et aménagements divers : **page 20**

2) Opération n° 2012001 : Restructuration du groupe scolaire Maritain Renan La Fontaine : **page 21**

3) Opération n° 2013001 : Réaménagement du gymnase Bussières : **page 22**

4) Opération n° 2014001 : Réaménagement du complexe René Leduc : **page 23**

5) Opération n° 2015001 : Restructuration du Centre Social Millandy : **page 24**

6) Opération n°2015003 : Restructuration de la Maternelle Jardies : **page 25**

7) Opération n°2016001 : Pointe de Trivaux – Espace Intergénérations : **page 26**

8) Opération n°2016002 : Pointe de Trivaux – ALSH Ecole et Ludothèque : **page 27**

9) Opération n°2017001 : Réaménagement du stade Millandy (passage du rugby au football) : **page 28**

10) Opération n°2017002 : Réaménagement des hangars dits de l'ONERA : **page 29**

BUDGET ANNEXE DE LA REGIE PUBLICITAIRE :

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

011 - Charges à caractère général (regroupement des comptes 60, 61, 62 (sauf 621), 635 et 637 : **page 85**

012 - Charges de personnel et frais assimilés (regroupement des comptes 621, 631, 633 et 64) : **page 85**

65 – Autres charges de gestion courante : **page 85**

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

70 – Produits de services, du domaine et ventes diverses : **page 86**

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Néant

BUDGET ANNEXE DU CENTRE D'ART ET DE CULTURE :

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

I - CHAPITRES GLOBALISES (REELS)

Chapitres globalisés

011 - Charges à caractère général (regroupement des comptes 60, 61, 62 (sauf 621), 635 et 637 : **page 87**

012 - Charges de personnel et frais assimilés (regroupement des comptes 621, 631, 633 et 64) : **page 87**

II – AUTRES CHAPITRES

66 – Charges financières : **page 87**

67 – Charges exceptionnelles : **page 87**

III – CHAPITRE GLOBALISE (D'ORDRE)

042 – Opération d'ordre de transfert entre sections : **page 88**

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

I – AUTRES CHAPITRES

013 – Atténuation de charges **: page 89**

70 – Produits de services, du domaine et ventes diverses : **page 89**

74 – Dotations, subventions et participations : **page 89**

75 – Autres produits de gestion courante : **page 89**

77 – Produits exceptionnels : **page 89**

III – CHAPITRE GLOBALISE (D'ORDRE)

042 – Opérations d'ordre et de transferts entre sections : **page 89**

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

I - CHAPITRES NON GLOBALISES EN DEPENSES

16 – Emprunts et dettes assimilées : **page 90**

21 - Immobilisations corporelles (sauf opérations) : **page 90**

23 – Immobilisations en cours (sauf opérations) : **page 90**

II – CHAPITRE GLOBALISE (D'ORDRE)

040 - Opération d'ordre de transfert entre sections : **page 90**

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

I - CHAPITRES NON GLOBALISES EN RECETTES

Néant

II – CHAPITRE GLOBALISE (D'ORDRE)

040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections : **page 91**

BUDGET ANNEXE DE L'HOTEL D'ACTIVITES ARTISANALES DU POTAGER DU DAUPHIN :

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

Chapitres globalisés

011 - Charges à caractère général (regroupement des comptes 60, 61, 62 (sauf 621), 635 et 637 : **page 98**

012 – Charges de personnel et frais assimilés : **page 98**

II – AUTRES CHAPITRES

66 – Charges financières : **page 98**

67 – Charges exceptionnelles : **page 98**

III – CHAPITRE GLOBALISE (D'ORDRE)

042 – Opération d'ordre de transfert entre sections : **page 98**

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

I – AUTRES CHAPITRES

70 – Produits de services, du domaine et ventes diverses : **page 99**

75 – Autres produits de gestion courante : **page 99**

77 – Produits exceptionnels : **Néant**

III – CHAPITRE GLOBALISE (D'ORDRE)

042 – Opération d'ordre de transfert entre sections : **page 99**

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

I - CHAPITRES NON GLOBALISES EN DEPENSES

16 – Emprunts et dettes assimilées : **page 100**

23 – Immobilisations en cours (sauf opérations) : **page 100**

II – CHAPITRE GLOBALISE (D'ORDRE)

040 - Opération d'ordre de transfert entre sections **: page 100**

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

I - CHAPITRES NON GLOBALISES EN RECETTES

Néant

II – CHAPITRE GLOBALISE (D'ORDRE)

040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections : **page 101**

BUDGET ANNEXE « ACTIVITES COMMERCIALES DU SITE RODIN-ARNAUDET » :

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

I – CHAPITRES GLOBALISES

011 - Charges à caractère général (regroupement des comptes 60, 61, 62 (sauf 621), 635 et 637 : **page 108**

012 – Charges de personnel et frais assimilés **: page 108**

II – AUTRES CHAPITRES

67 – Charges exceptionnelles : **page 108**

68 – Dotations aux amortissements et aux provisions : **Néant**

III – CHAPITRE GLOBALISE (D'ORDRE)

Néant

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

I – AUTRES CHAPITRES

75 – Autres produits de gestion courante : **page 109**

II – CHAPITRE GLOBALISE (D'ORDRE)

Néant

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

I - CHAPITRES NON GLOBALISES EN DEPENSES

165 – Dépôts et cautionnements **: page 110**

23 – Immobilisations en cours (sauf opérations) : **page 110**

II – CHAPITRE GLOBALISE (D'ORDRE)

Néant

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

I - CHAPITRES NON GLOBALISES EN RECETTES

13 – Subventions d'investissement reçues **: page 111**

165 – Dépôts et cautionnements reçus **: page 111**

II – CHAPITRE GLOBALISE (D'ORDRE)

Néant

BUDGET ANNEXE « DE L'EXPLOITATION DES MARCHES PUBLICS D'APPROVISIONNEMNT » :

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

011 - Charges à caractère général (regroupement des comptes 60, 61, 62 (sauf 621), 635 et 637 : **page 113**

012 - Charges de personnel et frais assimilés (regroupement des comptes 621, 631, 633 et 64) : **page 113**

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

70 – Produits de services, du domaine et ventes diverses : **page 114**

73 – Impôts et taxes : **page 114**

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Néant

Pour extrait certifié conforme à l'original,

Hervé MARSEILLE,

MAIRIE DE MEUDON (Hauts-de-Seine)

Maire de Meudon,
Vice-Président du Sénat